



Tél : 40 544 354 – Fax : 40 435 622 – e-mail : support@informatique.gov.pf

ORGANISME DEMANDEUR

Nom du service/ministère (*) :

RENSEIGNEMENT CONCERNANT L'AGENT ATTRIBUTAIRE

Nom et Prénom (*) :

Fonction :

Téléphone (*) :

Localisation géographique précise (adresse, bâtiment, étage ...) (*) :

DEMANDE

Rappel :

Les onduleurs, appareils photo, vidéoprojecteurs, multiprises électriques et consommables (pendrives, encre, toner, DVD...) ne sont pas pris en charge par le SIPF.

- Ecran
- Imprimante
- Scanner

Dans l'objectif de rationalisation des équipements et des budgets, les photocopieurs et/ou imprimantes en réseau sont privilégiés aux périphériques individuels. La décision de dotation d'un périphérique dépendra du parc existant dans le service demandeur, du stock disponible et du motif.

Motif de la demande (*) :

VALIDATION PAR LE CHEF DE SERVICE/LE MINISTRE

Date (*) :

Nom du signataire (*) :

Cachet (*)

Signature (*)

NB : Tout formulaire incomplet ne sera pas traité. (*) information obligatoire